

Année scolaire

Demande d'agrément d'intervenant extérieur à l'éducation nationale

(pour les personnes n'ayant pas de carte professionnelle)

Attention : toute demande incomplète ne sera pas traitée

DIVEL

Affaire suivie par : Muriel PLASSE
Téléphone : 04 77 81 41 74
Télécopie : 04 77 81 41 05

Mél. : Muriel.Plasse@ac-lyon.fr

Adresse :
11 rue des docteurs Charcot
42023 Saint-Etienne Cedex 2

L'association ou l'auto-entrepreneur sollicitant l'agrément :

Adresse :
représentée par M. Mme..... Tél.:..... Mél. :

Dans le cadre de la convention (entre la structure et l'éducation nationale)

signée le :

Propose à l'agrément de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale afin qu'elle puisse apporter son concours à l'enseignement, la personne ci-dessous désignée :

Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Diplôme Qualification
Nom d'usage		Commune, arrondissement et département de naissance	
Adresse :			

Ecole(s) ou commune(s) concernées :

Tél. :

Préciser le domaine des activités dans lequel ces interventions s'inscrivent :

Je suis informé que l'administration conduira des vérifications judiciaires concernant ma situation.

A....., le.....

Signature du représentant de la structure sollicitant l'agrément

Nom Prénom

Décision du directeur académique

- Agrément accordé pour la présente année scolaire.
- Agrément refusé pour les motifs précités dans le décret 2017-766

Saint-Etienne, le
Pour l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale,
L'Inspecteur de l'éducation nationale adjoint,

Cyril THOMAS